

“Toulouse, le 15 janvier 1943,

Monsieur le Commissaire central.

J'ai le regret de vous rendre compte de ce que la politique actuellement suivie par notre gouvernement n'étant pas conforme à mon idéal,

je ne saurais désormais servir avec fidélité.

Je refuse - et sous mon entière responsabilité

de persécuter des israélites qui, à mon avis, ont droit au bonheur et à la vie, aussi bien que M. Laval lui-même.

Je refuse d'arracher, par la force, des ouvriers français à leur famille : j'estime qu'il ne nous appartient pas de déporter nos compatriotes et que tout français qui se rend complice de cette infamie, se nommerait-il Philippe Pétain, agit en traître.

Je connais l'exacte signification des mots que j'emploie.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer de ce que, par le même courrier, ma démission est transmise à Monsieur l'Intendant Régional de Police.

Permettez-moi de vous exprimer ma gratitude pour l'extrême bienveillance dont vous fîtes toujours preuve à mon égard et veuillez agréer l'expression de mon respectueux dévouement.

Signé : Phillipe,